LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 16 Edmonton, vendredi le 27 juin 1986 12 pages 0.50

La semaine prochaine!
Les résultats du "Sondage Picard" auprès des parents et ses conséquences pour le futur de l'école.

• Il prononce une partie de son discours en français

Léo Piquette revendique le droit à l'usage du français à la Législature



Léo Piquette, entouré de ses collègues néo-démocrates alors qu'il prenait la parole en français à la Législature albertaine vendredi le 20 juin dernier.

YVES LAVERTU

EDMONTON - Pour la première fois dans l'histoire parlementaire albertaine, un député francophone revendique l'usage du français à la Législature comme un droit.

Léo Piquette député néo-démocrate de la circonscription d'Athabasca - Lac La Biche vient d'ailleurs de prononcer vendredi le 20 juin une majeure - **Voir LÉGISLATURE en page 2...**

• Rivière-la-Paix

Assimilation! What do you mean?

GILLES DIGNARD

La soirée du 16.6.'86 a été une réussite. Salle comble au Centre Notre-Dame de la Paix. Il y a eu exposés, questions et réponses. Le thème de la rencontre de ce lundi: l'assimilation.

Voici certains éléments tirés des présentations des invités qui ont pris la parole.



Une rencontre importante sur un sujet de l'heure...

Yvon Mahé. Employé de l'A.C.F.A. provinciale.

L'assimilation, c'est un problème qui existe à Rivière-la-Paix. Sur le plan linguistique et avec les années, il y a des comportements qui ont été permis. La population a fini par trouver du normal là où, anciennement, ce n'était pas le cas.

Raymond Despins. Directeur d'école.

Il pose une question: l'évolution des programmes de français paraît-elle chez les enfants?

Pour lui, la qualité et la quantité des programmes de français sont en hausse, mais dans les villages il y a plus d'anglais qu'avant. Les jeunes foyers sont plus anglicisés que par le passé. La motivation des jeunes est un problème: l'anglais les intéresse davantage.

Rachelle Bruneau. Représentante d'une partie de la jeunesse francophone de l'Alberta.

Elle a récemmment pris conscience de l'assimilation, a découvert l'importance de sa culture et de sa langue. Quand elle pense à son avenir, elle est sensible à la dimension linguistique. Pour elle, à l'école Routhier de Falher, il n'y a pas assez de français; au niveau culturel, elle veut aller plus loin, en tirer une fierté.

Hélène Lavoie, Mère.

Pour elle, avec les jeunes enfants, ça va plus facilement; ce sont les adolescents qui sont tournés vers la TV, le téléphone, les sports et les fréquentations en langue anglaise.

Elle a des enfants qui étudient

Voir Assimilation en page 2...

Assimilation

(Suite de la page 1)

à Gravelbourg. Elle est satisfaite des résultats et ils y sont heureux. Mme Lavoie veut néanmoins une école française dans la région, demande l'appui de l'école, de la commission scolaire, du gouvernement et des parents.

Thérèse Bégin, Présidente du comité pour la création de l'école française.

En l'école française, elle voit une planche de salut. Avec son comité, elle travaille à sensibiliser la population. Elle parle de la nécessité d'une école française et catholique.

Marcel Lavallée. Fonctionnaire au ministère de l'Education de l'Alberta.

Il explique qu'il doit y avoir des différences entre le programme français et le programme d'immersion. D'abord, il faut tenir compte du fait que les petits enfants arrivent avec leur vocabulaire. On ne part pas de rien.

Ce fonctionnaire a une équipe qui travaille au développement de programmes répondant aux principaux besoins; les essais de ces plans d'instruction commencent en septembre'86.

Son but: enseigner une langue française vivante, véhicule de culture, d'histoire, d'héritage, de tradition. Il y a les études sociales, la musique (folklore), l'éducation physique (la danse folklorique), l'art dramatique.

Et il faut des cours d'anglais. Ce qui est souhaité? Le maximum en français: à la maison, en classe, dans les corridors, au gymnase, dehors. Pour réussir un programme de français, il faut un cadre. Il faut des élèves, des enseignants et des parents engagés.

Pourquoi faire ces efforts? Pour le meilleur avenir.

Léo Turcotte. Directeur de l'Ecole Maurice Lavallée.

M. Turcotte pense affaire de potentiels. Il s'agit de les utiliser. A chacun de 'considérer' et 'd'apprécier' ce qu'il est.

L'école permet à l'enfant de vivre une culture réelle. Il faut une école qui réponde aux besoins de ces enfants albertains francophones.

L'école s'obtient si on peut "regrouper une population qualifiée" (au sens juridique).

Il faut des parents qui la veulent.

Il faut du personnel francophone qualifié, convaincu et travaillant.

Il faut un programme académique solide qui mette d'abord l'accent sur l'enseignement des langues.

Un programme culturel est essentiel; il ne s'incarne pas que dans les cours mais aussi dans les expériences à vivre en français.

L'école française doit avoir des liens avec le milieu. Tous les agents éducatifs contribuent, enrichissent le contexte où évolue la jeunesse étudiante.

Le code de communication à l'école française: en français. L'école doit aider l'enfant à prendre conscience de ce qu'il est.

Ainsi donc, vous venez de le constater, la soirée a été riche en idées.

A noter que Mme Monique Maisonneuve y était maîtresse de cérémonie et que le Père Forget, o.m.i. avait accepté le rôle de modérateur.

Nous ne venons de donner aux lecteurs du Franco, que matière à lancer, relancer ou entretenir une discussion qui n'est pas terminée. Il est entendu que dans ce débat comme dans d'autres, les exigences du métier nous imposent des limites: nous aurions pu écrire plus longuement...

PIQUETTE À LA LÉGISLATURE

(Suite de la page 1)

partie de son premier discours à la Législature dans cette langue.

S'appuyant sur l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest de 1891, le député franco-albertain soutient que cette disposition juridique lui donne un droit légal à l'utilisation du français à l'Assemblée législative albertaine.

La clause vieille de près de 100 ans autorise le bilinguisme devant les tribunaux et à l'Assemblée législative. De récentes décisions juridiques ont confirmé la solidité actuelle de cet article pour les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Jusqu'à maintenant cependant, cet article a toujours été abordé sous l'angle de la question de l'utilisation du français devant les tribunaux de cette province.

En juillet 1985, par exemple, le juge William Sinclair de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta déclarait, en vertu de cette disposition qu'un inculpé francophone avait le droit de s'exprimer et d'être entendu dans sa langue par le magistrat lors de l'enquête préliminaire et du procès. Quelques mois plus tard, le juge Sinclair déclarait également possible le recours à un jury bilingue si l'inculpé en faisait la demande. Depuis cette date, la question a été portée en appel par le gouvernement albertain qui juge invalide cette disposition.

En Saskatchewan, d'autres cas similaires tels ceux du Québecois Michel Trembaly ou du Père André Mercure ont eu recours à l'article 110 pour réclamer un procès dans leur langue.

Il y a quelques mois, la Cour d'Appel de la Saskatchewan se prononçait sur la requête du Père Mercure et déclarait que l'article 110 était toujours en vigueur dans cette province. Les juges ont cependant émis à la même occasion une distinction entre le fait que cet article soit toujours en vigueur et sa portée effective aujourd'hui.

Ainsi dans le cas du français devant les tribunaux, l'article 110 aurait encore aujourd'hui une certaine portée alors que pour ce qui est du français à l'Assemblée législative celui-ci serait maintenant désuet et inefficace.

Cependant, si la cause Mercure devait, malgré le décès entre temps du client, être entendue à la Cour Suprême, le constitutionnaliste Me Michel Bastarache affirme que la question du bilinguisme à l'Assemblée législative pourrait rejaillir et peut-être contredire la décision en Saskatchewan. A ce sujet, Me Bastarache comparaîtra devant les magistrats mercredi le 25 juin afin d'obtenir la permission de poursuivre la contestation.

Léo Piquette affirme quant à lui que ses recherches sur la disposition juridique lui donnent des raisons de croire que la clause lui confère encore aujourd'hui un droit d'utiliser le français à la Législature.

C'est d'ailleurs ce qu'il a fait le 20 juin avec l'encouragement enthousiaste de ses collègues néo-démocrates. M. Piquette a pris la parole en français pour dénoncer la lenteur du gouvernement à légiférer sur les droits scolaires des Franco-Albertains. Le député franco-albertain a ainsi accusé le gouvernement conservateur de Don Getty de manque de respect envers la minorité francophone de la province.

Depuis le 24 juillet dernier, date de sortie du jugement Purvis sur les droits des Franco-Albertains en matière d'éducation, le gouvernement n'a toujours pas en effet modifier la loi scolaire violant la Charte des droits et libertés dans ce domaine. Les parents francophones ont d'ailleurs décidé de porter la cause en appel et seront entendus à Edmonton en septembre prochain.

Au cours de son allocution, M. Piquette a voulu s'adresser directement aux quelques 60,000 francophones de la province. Celui-ci leur a signifié sa "fierté d'être Canadien-Français". Il les a de plus enjoint à poursuivre le difficile travail pour la reconnaissance de leurs droits et cela à tous les niveaux.

Le député néo-démocrate élu pour la première fois le 8 mai dernier a enfin affirmé qu'il continuera dans l'avenir à adresser la parole en français à la Législature lors de certaines occasions. Son geste n'a provoqué aucun chahut du côté gouvernemental.

Le député et président de l'Association canadienne-française de l'Alberta pour sa région n'est pas le premier député francophone à prendre la parole en français à l'Assemblée législative albertaine.

Pendant une période de cinquante ans, soit de 1909 à 1959, il y a eu sans interruption au moins deux, trois, parfois cinq députés francophones siégant à la Législature. Ceux-ci étaient généralement élus par une population francophone alors assez nombreuse et qui voulait se faire officiellement représenter au niveau de la politique provinciale.

Ces députés qui parfois s'adressaient en français percevaient cependant ce geste comme un privilège. Léo Piquette déclare quant à lui que sa position constitue un "tournant historique" puisqu'il considère l'usage du français à la Législature comme un droit.

Assemblée annuelle de l'APFHQ

EDMONTON - M. Paul Denis, directeur du journal Le Franco a été reporté à la présidence de l'Association de la presse francophone hors Québec, pour une deuxième année, lors des assises annuelles de cette association, tenue à Edmonton du 18 au 21 juin derniers.

M. Denis a confié au Franco que bien qu'il avait obtenu un terme de deux ans comme membre du Conseil d'administration l'an passé, le président est élu pour un an à la fois. Par contre, habituellement, le président est réélu pour une deuxième année.

Certains dossiers sont toujours actifs et figurent dans les priorités du président, dont la rentabilisation des journaux membres et le lancement de la Fondation des communicateurs, dont le but est d'accorder des bourses d'études aux francophones qui veulent poursuivre des études dans ce domaine.



Photo: Michel Raymond

Le représentant du Bureau du Québec à Edmonton, M. Pierre Noël en compagnie de M. Paul Denis.

Meilleure présentation

Le Franco s'est mérité un prix d'excellence, lors de la remise annuelle des prix de l'APFHQ, pour la **meilleure présentation** dans la catégorie des journaux à tirage à plus de 3000. M. Denis s'est dit particulièrement heureux et fier de ce résultat, puisque Le Franco fait compétition dans cette catégorie avec plusieurs gros journaux qui comptent un personnel beaucoup plus nombreux.

Le journalisme

Les membres de l'APFHQ ont été heureux de recevoir le deuxième Tome du document **Le journalisme dans les livres**, une réalisation de la maison Michel Desrosiers communications, grâce à une subvention du Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Québec. C'est M. Pierre Noël du Bureau du Québec à Edmonton qui en a fait la présentation à M. Denis lors du banquet d'honneur, jeudi 19 juin dernier.

Ce livre est un outil de travail pour les éditeurs, les journalistes et les correspondants des différents journaux membres de l'association, dans le but de les rendre plus efficaces et d'améliorer leur produit.

Le livre traite de sujets divers du monde des communications, tels le journalisme, les styles journalistiques, les formes de la nouvelle, la politique éditoriale, les cadres légaux de l'information, le rôle du correspondant etc.

Campagne d'abonnements

Les membres de l'association ont également reçu un autre document important - **Guide pour une campagne d'abonnement** - une production de la maison Desrosiers, Ouellette communications, avec l'aide d'une subvention du Secrétariat d'État du gouvernement canadien.

M. André Simard, directeur des politiques du programme d'aide aux groupes minoritaires, s'est dit fort heureux de pouvoir faire cette présentation au président de l'APFHQ. C'est un document très pratique qui devrait fort bien servir les éditeurs qui cherchent a augmenté leur tirage.

Déjà le départ! À quand la relève?

Septembre m'a vu s'installer dans cette communauté nordique.

Octobre m'a fait vous rencontrer et vous connaître, charmants (es) gens de Fort McMurray. Novembre nous a gelé le bout du nez avec son froid terrible. Décembre s'est radouci et nous a souhaité de joyeuses fêtes. Janvier a repris du poil de la bête. Février nous a éblouis avec son Carnaval et sa belle température. Mars nous a réunis autour d'une fête sucrée. Avril nous attendait au tournant du printemps. Mai nous a étirés avec ses jours trop chauds ou trop froids. Juin me voit vous quitter... après seulement dix mois.

Je vous remercie de m'avoir lue pendant les quelques mois que j'ai vécu parmi vous. J'ai aimé non seulement transmettre les nouvelles, mais j'ai aussi apprécié les commentaires que l'on m'a faits. Je garderai le contact avec le journal car je le lirai d'Edmonton. Je verrai sans doute quelques-uns d'entre vous au Congrès d'octobre 86 à Edmonton. D'ici là, je vous souhaite de bonne vacances, un très bel été et de meilleures "nouvelles" pour tous les travailleurs de Fort McMurray.

Votre ex-journaliste de Fort McMurray,

Jacqueline

LEGAL HORIZON MORINVILLE

Un glissement de terrain ne les empêchent pas de se rendre à l'Expo...



"L'expédition" de quarante-huit personnes au cours de son périple.

LUCIENNE MONTPETIT

Un glissement de terrain sur Roger's Pass n'a pas empêché les gens de jouir de leur voyage à l'Expo.

Quarante-huit personnes de l'âge d'or, la majorité venant de Legal et Morinville, se sont embarquées sur l'autobus le 31 mai à 6h30 pour Vancouver. Le but du voyage: se rendre à l'Expo'86.

Leur destination ce jour là était d'aller à Kamloops, mais nos voyageurs se rendirent à Golden seulement. Là on les informa qu'il y avait eu un glissement de terrain entre Golden et Revelstoke.

Alors il rebroussèrent chemin pour se rendre à Penticton à 6h00 le 1er juin. L'itinéraire étant organisé avant le départ par Nagel Tours, il fallait partir pour Victoria à 9h00. Nos "jeunes" n'avaient pas eu encore la chance de se coucher, mais comme de bons soldats, ils s'embarquaient pour Victoria. Arrivés là, ils ont visité le Butchart Gardens - "paradis des fleurs"- et après un délicieux repas, ils se sont retirés pour un repos bien mérité.

Le lendemain, ils prirent le traversier pour se rendre directement au terrain de l'Expo. Le groupe a eu l'occasion de passer deux jours pour visiter les merveilleux pavillons. Tous sont d'accord pour dire que ce n'est pas assez longtemps. Les touristes ont aussi eu un tour du "Stanley Park" et "Gastown".

A Surrey, ils ont été enchantés de passer un peu de temps à la Mission Hill Vineyards. Ils ont aussi profité de l'occasion pour visiter le "O'Keefe Historic Ranch" à Vernon.

Après cinq jours bien remplis d'activités, nos voyageurs partirent de Penticton pour revenir dans la belle province de l'Alberta le 6 juin à 17h30.

Malgré leurs fatigue et leur aventure de 24 heures sur l'autobus, ils ont tous bien aimé leurs vacances.

LE COURRIER de ST. PAUL

Trente années de prêtrise pour l'abbé Croteau



M. Laval Pelchat (à gauche) en compagnie de l'abbé Croteau.

DIANE TREMBLAY

Près de 75 personnes se sont rassemblées pour célébrer le trentième anniversaire de prêtrise de l'abbé Edmond Croteau, aumônier de la cathédrale de Saint-Paul le mardi 10 juin dernier.

La messe, que l'abbé a célébrée lui-même, a été suivie d'une réception organisée par le Mouvement des femmes chrétiennes au Centres culturel de Saint-Paul. Plusieurs organismes et groupes en ont profité pour lui remettre un cadeau en guise de remerciement pour tous les services qu'il leur a rendus et leur rend encore. Mentionnons le conseil pastoral, les Soeurs de l'Assomption et les soeurs Grises, l'hôpital Sainte-Thérèse, le Centre correctionnel et plusieurs groupes du troisième âge.

Originaire de Fort Kent, l'abbé Croteau a grandi au sein d'une famille de huit enfants. Ayant subi l'influence de deux cousins devenus Pères Oblats, il décida de faire ses études en théologie à Saint-Boniface, au Manitoba. Il fut ordonné en 1956 par Monseigneur Lussier et affecté à la paroisse de Thorhild. Depuis cette époque, il a oeuvré au sein de neuf différentes paroisses et il est à Saint-Paul depuis déjà six ans.

Le travail que fait l'abbé Croteau à Saint-Paul est des plus exemplaires comme l'ont démontré les marques de reconnaissance qui lui ont été adressées mardi soir. L'abbé, qui se rend ordinairement à l'hôpital deux fois par jour et au Centre correctionnel tous les soirs, est un homme d'un dévouement remarquable. Ses nombreuses qualités lui ont permis de se tailler une place dans le coeur de tous les membres de la communauté de Saint-Paul.

Assemblée annuelle du MFC

DIANE TREMBLAY

Le jeudi 12 juin, les femmes chrétiennes de Saint-Paul tenaient leur assemblée annuelle à la salle Larose, au sous-sol de la cathédrale.

Après la lecture des rapports habituels, la présidente, Mme Angélina Pelchat, a fait deux présentations, soit à soeur Anne-Marie Mireault, qui déménagera bientôt à Edmonton, et à Mme Clémence Joly, qui quitte le poste de trésorière qu'elle occupait depuis déjà cinq ans.

Pour contribuer à l'aménagement de la nouvelle chapelle de l'hôpital Sainte-Thérèse, le mouvement a fait l'achat de livres religieux français, ainsi que d'une revue mensuelle toujours en français, qui sera renouvelée chaque année.

Trois nouvelles équipières ont été élues, soit Mmes Marie Plante, Solange Noël et Gertrude Larochelle, tandis que Mme Anne Jacques a été élue trésorière. Par ailleurs, Mme Angélina Pelchat et Mme Cécile Lavoie continueront leur mandat aux postes respectifs de présidente et de vice-présidente.

Ensuite, à la demande d'une résidente du Manoir, l'assemblée a décidé d'organiser une journée d'adoration à cet endroit. Cette journée aura lieu ce mois-ci et servira de protestation contre l'avortement.

Pour ce qui est de l'an prochain, le thème d'étude proposé est le respect, plus particulièrement le respect des droits.

Les Blés d'Or à la conquête de Saint-Albert

DIANE TREMBLAY

C 'est devant un auditoire transporté par le rythme fou de la musique que les Blés d'Or ont donné un de leurs célèbres spectacles le 6 juin dernier à Saint-Albert. Ils ont su encore une fois charmer leur public et les gens de cet endroits ne sont pas prêts d'oublier ce spectacle.

La danse du barbier, que la troupe vient juste d'ajouter à son répertoire de danses folkloriques canadiennes-françaises, a particulièrement plu aux spectateurs qui n'ont pu s'empêcher d'applaudir plusieurs fois avant la fin. Cette danse mimée, magnifiquement interprétée par le directeur de la troupe, M. Hubert Landry, et deux autres danseurs, est une adaption de la "danse du sauvage" dans laquelle le barbier étripe son client qui refuse de le payer. Fort heureusement, la danse qu'exécutent les Blés d'Or ne se termine pas de cette manière brutale, mais d'une façon plutôt drôle.

Le spectacle s'est déroulé dans le cadre du 125e anniversaire de Saint-Albert. Comme le hasard fait bien les choses, les Blés d'Or célèbrent eux aussi un anniversaire cette année: celui de leur institution en 1976. La troupe a bien changé depuis dix ans, mais elle compte encore quatre de ses membres originaux, soit le directeur, M. Hubert Landry, la maquilleuse, Mme Jeanne Charron, et des musiciens qui les accompagnent dans toutes les tournées, M. et Mme Réal Croteau.

Francopinion

Éditorial

Bravo Léo!

LÉO PIQUETTE a eu le courage de se lever dans la Chambre législative pour prononcer son discours inaugural presqu'entièrement en français. Cela, en soit, mérite les applaudissements, les félicitations et le respect de ses compatriotes francophones.

Mais en ce vendredi 20 juin 1986, qu'on considérera dorénavant comme historique, Léo Piquette, membre du parti néo-démocrate, élu dans la circonscription d'Athabasca - Lac-La-Biche, a posé un geste encore plus important. Il a indiqué clairement qu'il posait ce geste pour mettre en pratique son **DROIT** de s'adresser en français à la Législature albertaine.

Selon M. Piquette, ce droit existe depuis le temps que l'Alberta faisait partie des Territoires du Nord-Ouest et continue d'exister, puisqu'il n'a jamais été abrogé, ni même après 1905, qui a vu la naissance de la province de l'Alberta.

Quelle que soit la raison, ça prend du courage d'agir ainsi. Alors qu'il est le seul francophone dans toute la Législature, dans une province qui compte une population francophone de moins de 3% - dont un pourcentage important est en voie d'assimilation et peu sympathique envers ceux qui s'affichent ouvertement comme défenseurs de leurs droits.

Il n'y a qu'un mot à dire à M. Piquette, **BRAVO!** Les Franco-Albertains sont chanceux d'avoir un homme comme ça, qui peut se tenir debout, seul, être compté - et poser un geste qui compte.

****

L'APFHQ: Vivre ou survivre

L'ASSOCIATION de la presse francophone hors Québec célèbre cette année son 10e anniversaire, mais ses journaux membres évidemment sont beaucoup plus vieux. Le Franco, par exemple, existe depuis 1928.

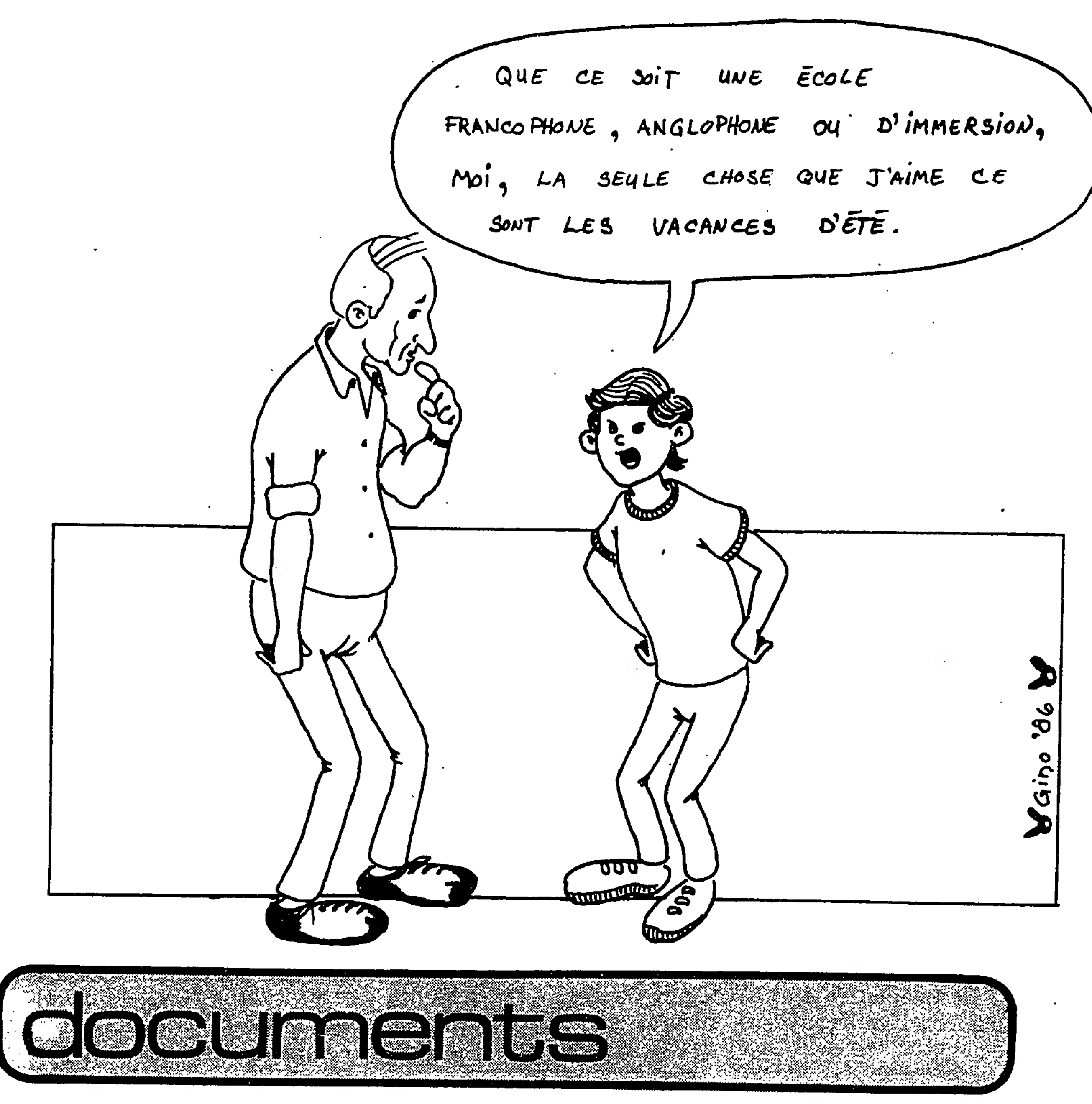
Sur les 21 journaux membres, une proportion d'environ 50% sont rentables, mais une dizaine réussissent à peine à survivre envers et contre tous, dans des situations minoritaires difficiles. Le marché n'est pas assez important pour faire vivre convenablement un journal dans ces régions.

L'APFHQ est arrivée à un point tournant dans sa courte histoire. Elle a un défi important à relever: celui d'aider ses membres à se rentabiliser afin de pouvoir vivre pleinement et offrir un produit de qualité.

Déja cette association a mis de l'avant une première ébauche d'un document sur le développement global de la presse écrite francophone au Canada. Ce document sera exposé à la critique, étudié, raffiné, refait s'il le faut et offert éventuellement à qui de droit pour les autorités en place puissent prendre les décisions importantes qui s'imposent.

Si l'avenir est incertain on peut quand même dire qu'il y a de l'espoir. Pour le moment, Le Franco se maintient et s'améliore petit à petit. Peut-être un jour, grâce en partie à ce plan de développement on arrivera à faire ce que d'autres prennent pour acquis: VIVRE!

PAUL DENIS



documents

Le Club Richelieu d'Edmonton fête son quinzième anniversaire

EDMONTON (GL) - C'est dans une atmosphère chaleureuse et fraternelle que le Club Richelieu d'Edmonton a célébré, vendredi le 13 juin, son quinzième anniversaire d'existence.

Environ une quarantaine de personnes s'étaient rendues au Mayfield Inn pour participer à une soirée de retrouvailles qui a regroupé plusieurs anciens présidents ainsi que plusieurs anciens membres et amis du Club Richelieu.

Des hauts et des bas

Au cours de la soirée, le Dr. Jacques Bernier et le Dr. Louis-Aimé Arès ont rappelé les faits saillants de ces quinze années d'histoire. "Nous avons eu des hauts et des bas", a rappelé à plusieurs reprises le Dr. Bernier dans le style savoureux qui lui est propre.

Parmi les événements heureux qui ont marqué le Club Richelieu, il a rappelé la Fondation du Fonds Jean Patoine qui poursuit toujours sur une base annuelle son concours littéraire pour les jeunes adultes. Il a souligné également l'aide importante que le Club Richelieu a apporté dans le passé au mouvement scout ou encore aux élèves finissants de l'école J.H. Picard.

Le Club a connu ses heures difficiles aussi, a tenu à souligner le Dr. Bernier. Le Club Richelieu a investi beaucoup d'argent et d'énergie dans le camp d'été de Clyde, par exemple, mais ce projet n'a pas apporté les résultats escomptés. D'autres part, a poursuivi le Dr. Bernier, le membership du Club a beaucoup fluctué au cours des années. A certains moments, on comptait jusqu'à 40 membres, Présentement, il y en a moins d'une vingtaine.

Fraternité

Mais les deux orateurs ont fait remarquer à plusieurs reprises l'esprit de fraternité qui s'est développé parmi les membres dès les premières heures du Club et qui a toujours caractérisé cet organisme. Le Dr. Louis-Aimé Arès a rappelé certains événements importants, tel le Congrès international à Edmonton, qui ont cimenté cette fraternité et cette amitié au sein du Club Richelieu.

Il a aussi indiqué qu'un tel organisme était important puisqu'il permettait à ses membres de se retrouver régulièrement et de fraterniser en français.

Le Dr. Arès a rappelé à la fin de son discours le souvenir de grands disparus du Club, notamment le Père Jean Patoine qui en avait été l'instigateur, et le Père André Mercure décédé il y a à peine quelques semaines.

Les 18 fondateurs

Lors de la réunion de fondation du Club Richelieu à l'hôtel Mayfair, il y a une quinzaine d'années, 245 personnes étaient présentes, dont 18 avaient signé sur-le-champ leur adhésion au nouveau club.

C'étaient Me Hervé Durocher qui est devenu par la suite le premier président, ainsi que MM Louis-Aimé Arès, Jacques Bernier, Antoine Blain, Gilles Blain, Roland Bonvalet, André Déchène, Louis-A. Desrochers, Paul Doucet, Bernadin Gagnon, Émile Gamache, Pierre Gariépy, Normand Ferrier-Leclerc, Lucien Maynard, Francis McMahon, Jean Patoine, Jacques Plante et Raymond Tellier.

Le président actuel du Club Richelieu d'Edmonton est M. Guy Goyer.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionales d'Edmonton, de Calgary et de Fort McMurray, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA, régionales de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville, tous les foyers francophones de ces régions reçoivent LE FRANCO.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Michel Raymond
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Les nouvelles de Calgary



• Le berceau de la francophonie de Calgary

La Mission de Rouleauville

PIERRE GRANGER

CALGARY - Dans l'esprit de la semaine francophone, voici les grands traits de l'histoire de ce quartier de la ville appelé autre fois La Mission puis Rouleauville, qui est le berceau de la communauté francophone de Calgary.

Nous avons vu dans un article précédent (Le Franco du 9 mai dernier) comment les Pères Oblats avaient été présents à la fondation de Calgary et avaient construit la première église de la ville, une simple cabane, sur l'emplacement actuel de l'hôpital Holy Cross. Ceci se passait en 1875.

En 1883, Calgary commence à prendre forme et sa population augmente. Le Père Lacombe, curé de la mission, se rend compte que c'est le moment ou jamais d'occuper un terrain avantageux sans dépendre du bon vouloir des autorités locales.

Dans ce style qui lui était propre, le Père Lacombe part pour Ottawa sans même avertir ses supérieurs et s'en va directement trouver le ministre de l'Intérieur, Sir David McPherson, à qui il demande une concession en son nom et une au nom du Père Leduc. (Un **homestead** ou **quarter section**, de 160 acres, était la superficie que le gouvernement accordait à un mâle âgé de 21 ou plus.) Tous connaissent cet épisode: le ministre promet au Père de s'occuper de sa demande, mais le Père n'accepte pas de promesse. Il veut ses titres immédiatement et dit calmement au ministre qu'il campera dans un bureau tant que les papiers ne seront pas prêts. Il obtient ce qu'il veut.

Les terres données aux Pères s'étendaient approximativement de la 17e avenue à la 34e avenue sud-ouest à la 2e rue sud-est. C'était La Mission, qui ne faisait pas partie de la ville de Calgary. Il était naturel que les Canadiens-français se groupent à cet endroit, autour de leur paroisse. Il s'y forma peu à peu un village.

En 1886, un de ces Canadiens Français est le juge en chef des Territoires du Nord-Ouest, Charles Rouleau, qui se construit une élégante résidence (appelée Castel aux Prés) au coin de Broadway et Ste-Marie. Son frère Hector, chirurgien au service de la Police du Nord-Ouest, arrive en 1887, et le village prend bientôt le nom de Rouleauville.

En 1889, cependant, la paroisse prend le nom anglais de St. Mary's ayant été confiée aux soins de prêtres irlandais. Il était temps, car les anglophones étaient menacés d'assimilation. En effet, le Père Lacombe, dans son zèle, donnait des prénoms français aux anglophones qu'il baptisait. Une dame Mary Evelyn Sparrow racontait qu'à son baptême, en mars 1886, le Père Lacombe l'avait inscrite aux registres sous le nom de Marie Elvina.



Charles Rouleau

En 1907, Rouleauville est annexé à Calgary et on change le nom des rues. Le juge Rouleau était mort en 1901.

La société de théatre de Calgary

L'assemblée générale de la société de théatre de Calgary a eu lieu dimanche après-midi le 15 juin 1986.

Malgré le fait que ce jour était consacré à la Fête des pères l'assemblée fut un véritable succès. Le tout a débuté vers 14h30 pour se terminer vers les 18h00.

Il nous fait plaisir de vous faire connaître les noms des nouveaux membres du Conseil d'administration:

M. Claude Chouinard, président.
M. Yvon Lefevbre, vice-président.
M. Robert St. Pierre, trésorier
Mme Jacqueline St. Pierre, secrétaire
M. Paul de Schryver, directeur élu pour un an
M. Léandre St. Pierre, directeur élu pour un an
M. Pierre Lévesque, directeur élu pour un an
M. Michel Larocque, directeur élu pour 2 ans
Mme Paulette Picard, directrice élue pour 2 ans.
M. Ubald Picard, directeur élu pour 2 ans.

Au nouveau comité BRAVO et BONNE CHANCE.

Assemblée annuelle de la Société littéraire francophone de l'Alberta

PIERRE GRANGER

CALGARY - Vendredi le 13 juin 1986, 19h, la Société littéraire francophone de l'Alberta tenait son assemblée annuelle à la Maison française.

La présidente de la Société, Mme Christine Dumitriu van Saanen, a présenté le rapport annuel, dont les points saillants sont: la publication d'une quatrième revue littéraire annuelle, l'organisation de neuf soirées littéraires et d'un quatrième Festival littéraire annuel, et enfin la participation au VIe Festival théâtre franco-albertain à Edmonton en mars 1986.



On constate que, dans un milieu peu favorable, la société est fidèle à ses objectifs de promouvoir la littérature francophone à travers la province de l'Alberta, de stimuler la création littéraire francophone à travers la province de l'Alberta, et de faire croître l'intérêt du public pour la littérature francophone en Alberta.

La Société littéraire a pris une décision importante à cette assemblée. Elle a en effet accepté d'agir comme coordonnateur du financement en vue de la publication d'une anthologie des écrivains francophones du Canada à l'occasion du Festival des Arts qui accompagnera les jeux Olympiques d'hiver de 1988.

Comme représentante des écrivains francophones de la province hôte des Jeux, la Société littéraire fera les démarches pour obtenir les 25 000 $ nécessaires à la publication de cette anthologie, la première au Canada.

La Société littéraire francophone de l'Alberta entreprend une autre année d'activités pour lesquelles il faut la remercier d'avance, puisque "une société sans artiste est un monde sans âme". Comme les autres groupes culturels de la ville, elle nous rend un service dont, trop souvent, nous ne nous rendons pas compte.

"L'Affaire Picard" resserre les liens de la communauté francophone d'Edmonton

EDMONTON - Une quinzaine de groupes francophones d'Edmonton ont exprimé à la Commission scolaire catholique d'Edmonton leur inquiétude face à l'avenir de la seule école secondaire française de l'Alberta, l'école J.H.Picard.

Fondée pour desservir la population francophone d'Edmonton en 1972, cette école s'est vue confirmée dans son mandat le 18 mars 1985 alors que les commissaires, par un vote unanime, la déclaraient "école française selon l'article 23".

Toutefois, depuis plusieurs années, l'institution sert d'école secondaire aux jeunes anglophones qui sont inscrits dans un programme d'immersion française et qui n'ont pas encore leur propre école. Cette situation inquiète de plus en plus les parents francophones.

Cette inquiétude a singulièrement augmenté lorsque la Commission scolaire a fait circulé un questionnaire aux parents francophones et anglophones ayant des enfants inscrits en 7, 8e et 9e années à Maurice Lavallée ou dans les écoles d'immersion de la ville, pour leur demander ce qu'ils souhaitaient pour leurs enfants au niveau secondaire.

La proposition de la Commission scolaire comprenait deux options, soit d'inscrire leurs enfants à l'école élémentaire Maurice Lavallée, où ne seraient admis que les élèves rencontrant les critères de l'article 23 de la Charte canadienne. L'école Maurice Lavallée accueillerait à ce moment-là les élèves de la maternelle à la 12e année.

Une troisième option

Le questionnaire de la Commission scolaire invitait cependant les parents à exprimer leurs idées s'ils n'étaient pas d'accord avec les deux options proposées.

Selon les informations que nous avons recueillies, une quinzaine de groupes franco-albertains d'Edmonton auraient communiqué avec la Commission scolaire d'Edmonton pour lui demander de choisir la "troisième option" et lui recommander de redonner à l'école J.H. Picard son mandat initial et d'en faire une "véritable école française dans les faits".

Parmi ces différents groupes, on peut mentionner l'ACFA (provinciale et la régionale d'Edmonton), le Comité de pastorale francophone d'Edmonton, Francophonie Jeunesse de l'Alberta, Esprit-Jeunesse, les Jeunes Entrepreneurs, le Conseil La Vérendrye et le Conseil St-Thomas d'Aquin des Chevaliers de Colomb et le Conseil Albertain de la Coopération, etc. D'autres groupes, avons-nous appris, communiqueront aussi prochainement avec la Commission scolaire.

Plusieurs parents et anciens élèves auraient également fait connaître le même point de vue à la Commission scolaire soit par lettre, soit par téléphone.

Lettre au Premier ministre Getty

L'on sait que la Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton a dénoncé fortement cette situation il y a quelques temps dans une lettre adressée au premier ministre de l'Alberta et au ministre de l'Education. "L'Affaire Picard" a également eu des retentissements dans la presse de l'Est du pays, notamment dans LE DROIT d'Ottawa et LE DEVOIR de Montréal.

"Je suis un artiste pour la vie maintenant"

- Jacques Chauvin

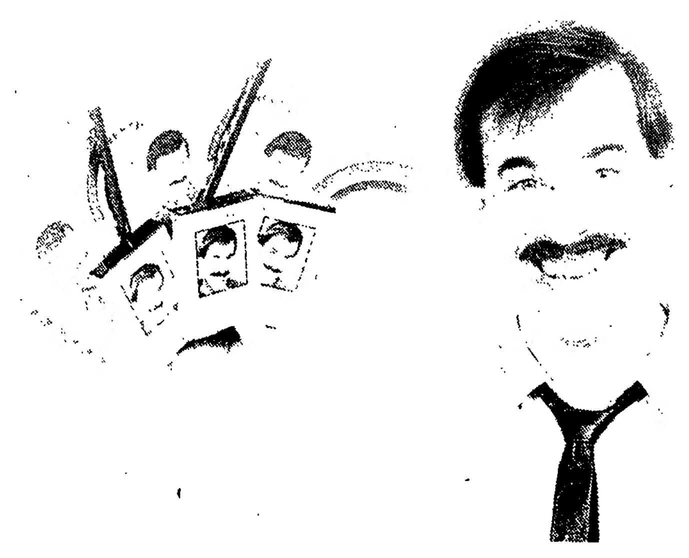
JEAN GAUTHIER

Jacques Chauvin est un artiste franco-albertain dont la popularité ne cesse de croître. Après trois ans de professionalisme cet auteur-compositeur-interprète affirme qu'il vit de son art. De toute évidence l'année 1986 constitue un tournant dans la carrière artistique de Jacques Chauvin. "Je suis à un point ou je peux être très optimiste parce que les portes s'ouvrent et les commentaires sont encourageants", de dire Jacques.

UNE PERCÉE CANADIENNE?

Jacques Chauvin s'apprête à signer des contrats en vue de tournées l'an prochain. Cet automne Jacques Chauvin offrira un spectacle et des ateliers au congrès national de l'association Parents for French, qui se tiendra à Ottawa. Il est posssible que Jacques Chauvin offre aussi un spectacle et des ateliers lors du congrès de l'A.C.P.I. (Association Canadienne des Professeurs d'Immersion). Ce congrès se tiendra aussi à Ottawa en novembre prochain. Une percée au Québec constitue l'un des plans d'avenir dans la carrière de notre artiste franco-albertain. Ce dernier croit avoir le potentiel pour réussir une telle percée.

Jacques Chauvin n'entend pas s'asseoir sur ses lauriers. Au contraire, il a beaucoup d'objectifs et de nouveaux défis qu'il désire atteindre. Il affirme ceci; "j'entends développer mon art, mon niveau de professionnalisme, mon habileté de partager plus clairement mes sentiments profonds."



UNE PERCEE ALBERTAINE

En janvier 1986, Jacques Chauvin lançait sa première cassette intitulée; "Je suis un petit enfant". A la fin de juin mille cassettes auront été vendues et mille autres cassettes seront bientôt disponibles. De plus un livret des chansons enregistrées sur la cassette a été lancé en mars. En somme autant les cassettes que les livrets ont connu un succès auprès du public.

Des quarante spectacles présentés par Jacques Chauvin depuis le début de l'année, trente de ceux-ci se sont adressés à un public d'enfants. Jacques Chauvin s'intéresse beaucoup plus aux chansons d'enfants depuis un an et demi. Voici ce qu'il me confiait à ce sujet; "j'ai découvert que pour les enfants c'est quelque chose de très plaisant, un dynamisme fort entre les enfants et moi-même existe." En ce qui concerne les adultes, Jacques Chauvin entend lancer un disque l'an prochain.

Voici un meilleur carburant pour les automobilistes canadiens.

LE NOUVEAU N° 1 DE PETRO-CANADA

Un super sans plomb qui aide le moteur de votre voiture à tourner plus proprement, plus en douceur, plus longtemps.

Conformément à son engagement d'améliorer la qualité des produits automobiles, Petro-Canada lance un nouveau carburant qui permet aux moteurs complexes d'aujourd'hui de fonctionner comme prévu. C'est un carburant qui contribue à l'élimination des dépôts nocifs réduisant la puissance et la performance du moteur. Il prévient aussi la formation de dépôts dans les systèmes à carburateur et à injecteurs.
Résultats:
conduite supérieure...mises au point moins fréquentes... frais d'administration réduits.

Voyez quel est l'effet du NOUVEAU n° 1, depuis le carburateur à la chambre de combustion, et vous comprendrez pourquoi il serait avantageux de l'adopter.

Légende

1. Arbre à cames
2. Culbuteurs
3. Poussoir hydraulique
4. Culasse
5. Soupape
6. Pompe à eau
7. Courroie de distribution
8. Piston
9. Distributeur
10. Chapeau de palier
11. Pompe à huile
12. Volant

A Carburateur:

C'est dans le carburateur que se fait le mélange air – carburant le mieux dosé pour le moteur: générant plus de puissance et limitant les émanations nocives. Comme le réglage du mélange est assuré par de minuscules passages dans le carburateur, les dépôts, dans le purgeur d'air du ralenti par exemple, peuvent entraîner des ralentis saccadés, des hésitations, le calage à l'accélération et l'emballement à vitesse de croisière. En débarrassant le carburateur de ces dépôts et en minimisant leur réapparition, le NOUVEAU n° 1 peut vous assurer une conduite améliorée, une performance plus régulière et un bon dosage du mélange.

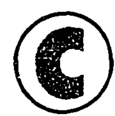
De nombreuses voitures récentes sont équipées d'injecteurs. L'aiguille d'injecteur pulvérise le carburant dans l'orifice d'admission. Lorsque des dépôts s'accumulent sur l'extrémité de l'aiguille, la pulvérisation est réduite ou déformée. Il en résulte perte de puissance, hésitations, emballement, ratés, donc un mauvais rendement.

Le NOUVEAU n° 1, super sans plomb, peut débarrasser l'injecteur de ces dépôts et prévenir leur réapparition, afin que votre moteur puisse fournir la performance prévue.



Collecteur:

L'accumulation de dépôts dans le collecteur d'admission prolonge la période de réchauffement du moteur, entraînant hésitation, calage et perte de puissance. L'élimination de ces dépôts accélère le réchauffement du moteur et permet un meilleur fonctionnement.



Soupapes et orifices d'admission:

Des dépôts dans les soupapes et les orifices d'admission peuvent entraver l'alimentation du moteur et provoquer une perte de puissance, donc un fonctionnement médiocre. Dans un grand nombre de voitures, on a recours à la technologie dite de combustion rapide, et la performance est fonction de la propreté des soupapes et des orifices d'admission. Le NOUVEAU n° 1 protège soupapes et orifices d'admission contre la formation de dépôts et aide les moteurs à combustion rapide à fournir le rendement prévu.



D Émissions d'échappement:

En nettoyant le système d'admission et en éliminant les dépôts, le NOUVEAU n° 1 aide non seulement votre moteur à tourner plus en douceur et plus longtemps, mais il réduit les émissions d'échappement.

Le NOUVEAU n° 1 – un meilleur carburant pour les automobilistes canadiens et une meilleure source d'énergie pour votre voiture. Passez chez le détaillant Petro-Canada ou Gulf participant et renseignez-vous sur le nouveau super sans plomb. Apportez le bon de cette annonce.

C'est notre façon de vous remercier d'essayer le NOUVEAU n° 1 de Petro-Canada.



1 $ DE RABAIS

à l'achat de 25 litres ou plus du NOUVEAU n° 1, le super sans plomb

Valide dans toutes les stations Petro-Canada et Gulf participantes.
Un seul bon par achat.
Valide jusqu'au 14 juillet 1986
Reproductions mécaniques inacceptables
Aucune valeur marchande.

® Marque de commerce de Petro-Canada inc. – Trademark *Marque de commerce de la Corporation Gulf Canada, utilisée par l'usager inscrit Petro-Canada Inc.

4080651H



*Marque de commerce de la Corporation Gulf Canada utilisée par l'usager inscrit Petro-Canada Inc.



ça nous appartient

® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

RECTIFICATIF

L'annonce de la Société de Théâtre de Calgary parue dans le Franco du 13 juin 1986, page 5, contenait une erreur de date. La pièce **"Jocelyne Trudel trouvée morte dans ses larmes"** sera présentée les 5-6-7 **décembre** 1986 et non pas septembre tel qu'annoncé.

Travaux publics Canada **Public Works Canada**

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au chef, politique de contrat et administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 H.A.R., à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 669366 - pour Parcs Canada
Parc national de Banff, Alberta
Préparation de terrain, semence et travaux connexes - km 18.0 à 23.0 A.T.C.

Dépôt: $50.00

No. 669369 - pour Parcs Canada
Parc national de Banff, Alberta
Semence et travaux connexes
km 12.5 à 27.0 A.T.C.

Dépôt: $50.00

No. 669370 - pour Parcs Canada
Parcs national de Banff, Alberta
Construction d'un mur en pierres
km 19 point d'intérêt et cimetière de Banff, A.T.C.

Dépôt: Aucun

Date limite: le 9 juillet 1986 - pour les trois projets

Les documents de soumission sont disponibles de la pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, édifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, Alberta; et 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B.,et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association des routiers à Edmonton et Calgary, Alberta et au bureau de Travaux publics Canada de la région de Banff, Alberta.

INSTRUCTION

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

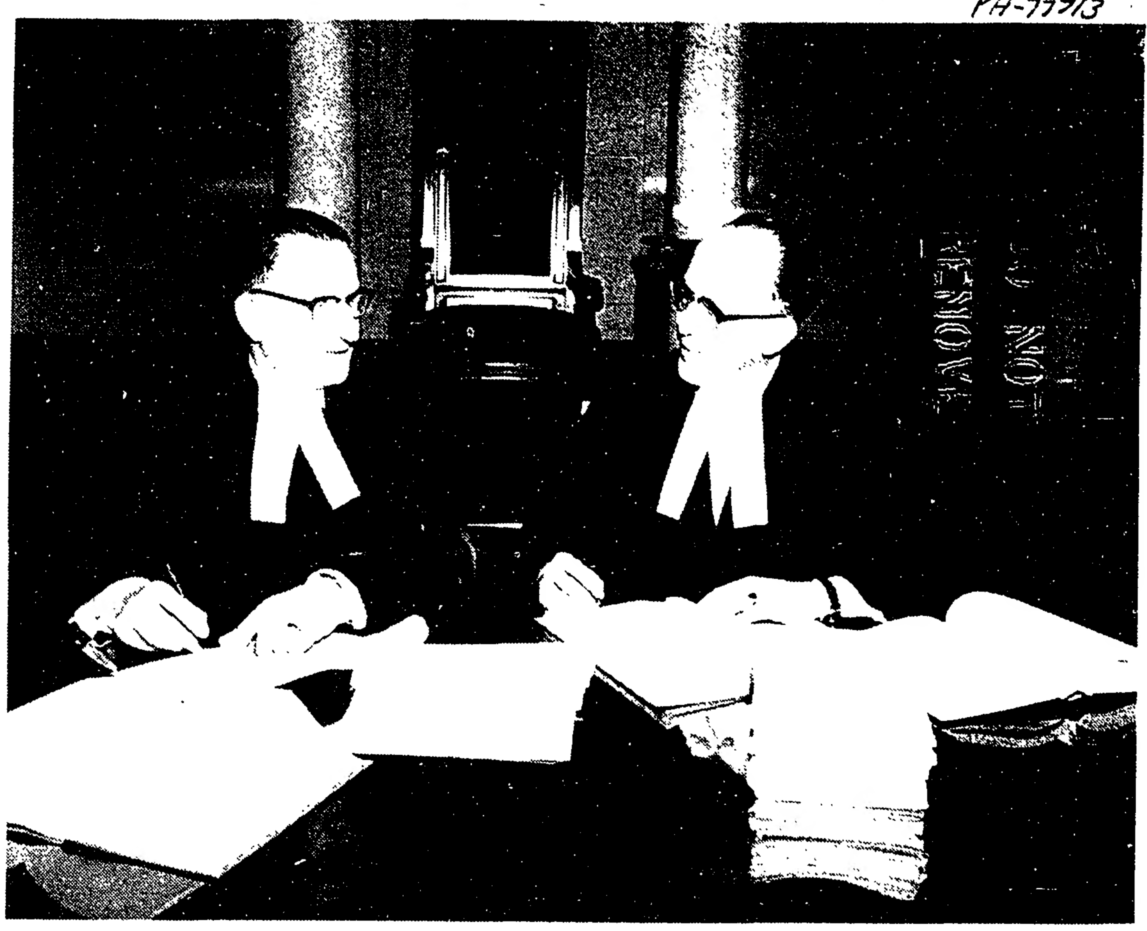
Canada

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

PA-779/3







Un greffier francophone à la Législature

Messieurs Peter Dawson (à gauche) et Raymond Crévolin (à droite), 1958. Photo PA 779/3 aux Archives Provinciales de l'Alberta.

Né à Montréal en 1917, Raymond Crévolin fit ses études au Collège des Jésuites et au Collège des Franciscains à Edmonton. En 1954, il était nommé assistant-greffier de la Législature. Et en mai 1955, il fut promu au rang de greffier du Conseil exécutif, greffier de la Législature et officier électoral en chef pour l'Alberta. Ce francophone a donc obtenu des positions très importantes au sein du gouvernement provincial. Le premier ministre Manning le considérait comme un travailleur infatigable. - **(Claude Roberto)**



CBXFT cette semaine

Samedi 28 juin

08h30 Woody le Pic
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 D'Hier à Demain
11h55 La Coupe du monde de soccer
14h00 Bagatelle
14h30 Le Monde merveilleux de Disney
15h30 Les Sctroumpfs
16h00 Les Heros du Samedi
17h00 Baseball des expos: Expos vs Pirates
19h30 Festival international de jazz de Montreal
20h00 A communiquer
20h05 Impacts
21h00 La semaine parlementaire à Ottawa
22h00 Le Telejournal
22h20 Politique Fédéral
22h45 Cinéma: Avec les compliments de Charlie

Dimanche 29 juin

08h30 Roquet, belles oreilles
09h00 Astro, le Petit Robot
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Propos et confidences
11h30 La coupe du monde duNFO
11h30 soccer finale
14h00 Documentaire: Montréal
15h00 Film d'art : Miro
16h00 Magazine de la Semaine verte
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h01 Science-réalité
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux Dimanches: Festival juste pour rire
20h30 Téléjournal
20h50 Les Beaux Dimanches: Histoire de l'histoire
21h50 Les Beaux Dimanches: Antonio Carlos Jobim
22h50 Ciné-club: David Copperfield

Lundi 30 juin

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les fables d'Europe
11h30 Woody le Pic
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Dans sa chaleur de la nuit
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le grand raid Le Cap-Terre de feu
18h00 Ce Soir
18h30 Rencontres
19h00 Vancouver 86
19h30 Poivre et sel
20h00 Au nom de tous les miens
22h00 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h27 Le Point
22h40 Cinéma: Le visiteur

Mardi 01 juillet

11h00 Tap Tambour
11h15 Le Grand Charbedement
11h30 La rose et l'anneau
12h00 La Fête du Canada
13h15 Banff et ses plaisirs
13h30 L'ordinateur en tête
14h00 Baseball des Expos: Expos vs Cubs
16h30 La clé des bois
17h00 Avis de recherche
17h30 Reflets d'un pays
18h30 Ce soir
18h35 Les voeux fédéraux
18h45 La cité de Toronto
19h00 Regard sur la nature
19h30 Les grands maitres de l'animation
20h00 Le vieillard et l'enfant
21h00 Vancouver, Pacifique.Centenaire de Vancouver
22h00 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h27 Le Point
22h40 Cinéma: Les Colombes

Mercredi 02 juillet

11h00 Tape-Tambour
11h15 Caliméro
11h30 Monsieur Rosée
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Le temps de vivre
15h30 Regards sur la nature
16h00 Fraggle Rock
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 Le grand raid Le Cap-Terre de feu
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Cinéma: Merveilleuse Angélique
21h00 Dallas
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le point
23h04 Cinéma: Calcutta

Jeudi 03 juillet

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Lucie, la terrible
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 C'était hier
15h00 Par les chemins d'Ambroise
15h30 Vivre à trois
16h00 Fraggle Rock
16h30 Au coin de la rue
17h00 Québec, patrimoine mondial de l'UNESCO
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Génies en herbe
19h30 Les Grands Films: La mort en direct
22h00 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h27 Le Point
22h04 Cinéma: Courage, fuyons!

Vendredi 04 juillet

11h00 Tape-Tambour
11h15 Teddy
11h30 Capitaine Caverne
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h30 Télé-feuilleton:Gaston Phébus, le lion des Pyrénées
15h00 Connaissance du milieu
15h30 Heidi
16h00 Fraggle Rock
16h30 L'escapade
17h00 Les grands raid Le Cap-Terre de feu
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Voyage grandeur nature
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Un journaliste u peu trop clairvoyant
21h30 Téléclip
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h04 Cinéma: La Chevauchée sauvage

Téléspectateurs de Calgary

Nous effectuerons des travaux à l'émetteur de Calgary, au tout début du mois de juillet, ce qui entraînera peut-être une mise hors d'ondes momentanément. Nous nous excusons de ce contretemps.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Suzanne Simard

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Gertrude Bergeron



L'A.C.F.A. provinciale
est à la recherche
d'un (e)

DACTYLO - RÉCEPTIONNISTE

Tâches:
- Recevoir, répondre et / ou acheminer les appels téléphoniques.
- Recevoir les visiteurs
- Fournir les renseignements sur l'Association
- Responsable du courrier (entrée et sortie)
- Faire le classement de documents
- Dactylographier textes, notes, etc...

Qualités requises
- Être bilingue (français, anglais)
- Pouvoir dactylographier 40 mots / minute.
- Avoir de l'initiative et de l'autonomie
- Avoir du tact et de la discrétion
- Avoir de l'entregent

Échelle de salaire
De $14, 560. à $16, 640. plus avantages sociaux (à partir du 1er septembre 1986).

Entrée en fonction
5 août 1986

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 juillet 1986 à:

Johanne Beauchamp-Cornellier
Administration
A.C.F.A. provinciale
203, 10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au chef, politique de contrat et administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 H.A.R., à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 669368 - pour Parcs Canada
Parc national de Banff, Alberta
Fournir et installer la
signalisation routière - km 8.4 - 25.0 A.T.C.

Date limite: **le 16 juillet**

Dépôt: **$50.00**

Les documents de soumission sont disponibles de la pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, édifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, Alberta; et peuvent être étudiés au bureau de l'Association des routiers à Edmonton, Alberta et au bureau de Travaux publics Canada de la région de Banff.

INSTRUCTION

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Claudette Tardif et Steve Carey sont honorés

EDMONTON (GL) - Deux professeurs de la Faculté Saint-Jean ont été honorés lors de la dernière réunion du Conseil académique de cette institution: il s'agit du Dr. Claudette Tardif, professeur agrégé dans le secteur de la pédagogie, et du Dr. Steve Carey, professeur de psychologie.

Chaque année, la Faculté honore ainsi des professeurs qui font preuve d'excellence soit dans le domaine de la recherche, soit dans l'enseignement proprement dit.

Le Dr. Carey

Lors de la petite fête qui a marqué cet événement, le Dr. Carey a fait un exposé des recherches qu'il effectue depuis plusieurs années sur la langue d'enseignement au niveau de l'école élémentaire. Les recherches du Dr. Carey démontrent de façon évidente que l'enseignement du français aux francophones et l'enseignement du français aux anglophones sont deux réalités très différentes qui ne peuvent être faites simultanément dans la même situation pédagogique.

Le Dr. Tardif

Pour sa part, le Dr. Claudette Tardif a livré ses réflexions personnelles sur l'enseignement. À l'aide de plusieurs exemples concrets, elle a démontré que la mission de l'enseignant n'était pas juste de communiquer des connaissances à l'étudiant, mais aussi de lui aider à "intégrer ces connaissances théoriques dans son vécu".


Claudette Tardif

"Il ne suffit pas, a-t-elle poursuivi de faire assimiler des connaissances aux élèves; il faut les transformer". Selon elle, la mission de l'enseignant dans la salle de classe est de provoquer chez les jeunes des changements d'attitude. En outre, a-t-elle dit, il faut en arriver à ce que l'étudiant se considère lui-même comme un "inventeur", afin qu'à un moment donné, il se rende compte que c'est lui-même qui doit prendre en main sa propre formation.

Chacun des deux lauréats s'est vu remettre par le doyen, le Dr. Jean-A. Bour, une plaque commémorative ainsi qu'un bourse.

L'an dernier, trois professeurs s'étaient vus décerner ce prix d'excellence, soit le Dr. France Levasseur-Ouimet, le Dr, Albert La France, professeur de musique, et le P. Dollard Desmarais, professeur de physique. Incidemment, c'est la semaine dernière que M. Albert LaFrance a reçu son doctorat en musique de l'Université de Victoria.

ERRATUM

Concours littéraire de l'AÉBA pour la catégorie **Poésie**, 7 - 8 - 9e année, la mention est allée à **Daniel McCusher** de l'école M. Lavallée, Edmonton.

Prière

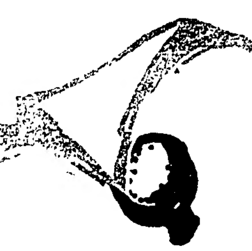
Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Suzanne Simard



Les dossiers de l'ACFA



Le point de vue du bénévole

"Si vraiment tu tiens à ma loyauté, à mon intérêt et à mes efforts, souviens-toi que...

1. - *J'ai besoin d'un sens de l'appartenance, d'un sentiment profond que je suis honnêtement requis pour ma personne entière et non pour mes mains seulement, ou parce que j'exécute bien les ordres.*

2. - *J'ai besoin de ressentir que je participe à la planification des objectifs. Mes besoins ne seront satisfaits que lorsque je sentirai que mes idées ont été reçues et entendues avec respect.*

3. - *J'ai besoin de sentir que les buts et objectifs atteints sont donc possibles et qu'ils ont du sens pour moi.*

4. - *J'ai besoin de ressentir que ce que je fais vise un but concret et contribue au bien-être de la personne - que sa valeur transcende même les gains que j'en tire et les heures que j'y consacre.*

5. - *J'ai besoin de coopérer à l'établissement des normes selon lesquelles, tous ensemble, nous devons vivre et travailler à la poursuite de nos buts.*

6. - *J'ai besoin de connaître dans le clair détail ce que l'on attend de moi - non seulement la description toute nue de ma tâche mais aussi les domaines où j'ai la possibilité de prendre des décisions personnelles et définitives.*

7. - *J'ai besoin de responsabilités qui me mettent au défi, qui cadrent avec mes capacités et mon intérêt, qui permettent d'atteindre le but qu'on m'a assigné, qui ont une incidence sur les buts intermédiaires et le but final.*

8. - *J'ai besoin de constater le progrès qui s'opère vers les buts que nous nous sommes fixés.*

9. - *J'ai besoin de demeurer informé. Ce qui échappe à ma connaissance, je suis désireux de l'acquérir.*

10. - *J'ai besoin d'avoir confiance en mes supérieurs - confiance basée sur la certitude d'un traitement équitable stable, sur la reconnaissance lorsqu'elle est méritée, sur le présupposé que la loyauté apportera une sécurité accrue.*

En résumé, ce que représente pour vous le degré de ma participation dans cet organisme n'a réellement pas d'importance; je dois sentir que cette affaire, dans son ensemble, a du sens pour moi.

J'ajouterais ceci: il est à espérer que toute l'affaire ait du sens pour chacun de ceux qui y sont impliqués - le client, le personnel, les bénévoles... et vous."



(Source inconnue)



Macarons du congrès

Des macarons portant le logo du Congrès sont maintenant disponibles et sont en vente aux ACFA Régionales et les Carrefours au coût de 75¢ chacun. Ils sont d'une largeur de trois pouces, en bleu sur un fond blanc.

